


[Accueil](#) > [Normandie](#) > [Caen](#)

La Notariat académie réunit 2 000 notaires et collaborateurs normands à l'université de Caen

Pour la première fois, la Chambre des notaires de la cour d'appel de Caen a invité ces professionnels du droit à une « Notariat académie » mardi 31 octobre 2023. La majeure partie des quelque 2 000 notaires et collaborateurs du territoire (Calvados, Manche et Orne) ont pris part à une journée de formation qui s'est tenue à l'université de Caen.

Ouest-France

[Nathalie LECORNU-BAERT](#)

Publié le 31/10/2023 à 19h21

Abonnez-vous

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Caen

Chaque matin, recevez toute l'information de Caen et de ses environs avec Ouest-France

 Votre e-mail


Quelques 2 000 notaires et leurs collaborateurs du Calvados, de la Manche et de l'Orne se sont retrouvés à l'université de Caen à l'occasion d'une journée baptisée « Notariat académie ». | OUEST-FRANCE

Si vous avez tenté de joindre une étude notariale mardi 31 octobre 2023, vous avez sûrement fait chou blanc. Car quasiment tous les [notaires](#) et leurs collaborateurs relevant de la cour d'appel de Caen (Calvados), soit un peu plus de 2 000 de ces professionnels du droit exerçant dans l'un des trois départements de l'ex-Basse-Normandie, étaient réunis à l'université de Caen, vide de ses étudiants durant cette semaine de vacances.

L'IA, « un facilitateur »

« C'est la première fois que nous organisons cette Notariat académie en **présentiel**, indique M^e Catherine Decaen, installée dans l'Orne et présidente de la [Chambre interdépartementale des notaires](#). Cette journée répond notamment à **notre obligation de formation**. » Durant cette journée, plus de 40 ateliers ont été proposés aux notaires et leurs collaborateurs : « **Sur des thématiques diverses, aussi bien en rapport avec notre cœur de métier, que des spécificités comme le droit normand ou l'intelligence artificielle.** »

Justement, comment la montée en puissance de cette dernière est-elle perçue ? « **Pour ma part**, indique M^e Decaen, **l'IA est avant tout un facilitateur qui s'occupe de tâches ne nécessitant pas de plus-value, ce qui permet de dégager du temps pour l'expertise juridique pure.** »

[Caen](#)
[Manche](#)
[Orne](#)
[Droits](#)
[Calvados](#)